

# Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

## Du 18 décembre 2015 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

**Présents :** M. MORGEN Jean-Paul, M. DE SOUSA Claude, M. ROMANO Stéphane, Mme GRUSS Virginie (arrive à 20h10 au point 3 de l'ordre du jour), M. ROBEZ-MASSON Jérémy, M. PERIAT Fabrice, M. GROSJEAN Hervé, M. OTTIGER Jean-Claude, Mme SCANZI Sylvie, M. FLEURY Sylvain (arrive à 20h10 au point 3 de l'ordre du jour), Mme GARCIA Françoise, M. BESANCON Germain.

**Absents excusés :** M. PAILLARD Bertrand donne procuration à M. MORGEN Jean-Paul, M. NACER Boudjema.

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté que le quorum est atteint, il a procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance.

M. BESANCON Germain est nommé secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation PV du 25 novembre 2015
- 2 - Désignation d'un représentant de la commune pour signer les actes administratifs
- 3 - Dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016
- 4 - Renouvellement du contrat groupe « Assurances Collectives » 2016-2018
- 5 - Modifications des commissions communales
- 6 - Désignation d'un membre de la commission « Appel d'offres »
- 7 - Désignation d'un membre du Conseil d'Administration du CCAS
- 8 - Désignation d'un correspondant Défense, Sécurité routière, CISPD, CAB
- 9 - Désignation d'un délégué au syndicat de la Baroche,
- 10 - Questions et informations diverses

### **1 – Approbation du PV conseil du 25 Novembre 2015**

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance en date du 25 novembre 2015.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2015 tel que présenté.

### **2 – Désignation d'un représentant de la commune pour signer les actes administratifs**

M. le Maire expose : en cas de transaction où la commune est une des deux parties, la Commune a la possibilité d'émettre un acte sous forme administratif, permettant ainsi de se passer des services d'un notaire. Le maire authentifie la transaction, à la place du notaire, avec la même valeur juridique, dans ce cas il ne peut pas signer l'acte en tant qu'acheteur ou vendeur. M. Bruno BIANCHI était désigné pour représenter la commune et n'étant plus conseiller, il est donc nécessaire de le remplacer et de nommer une personne au sein du conseil.

Monsieur le Maire propose de nommer M. Claude DE SOUSA, pour signer les actes au nom de la commune.

Le Conseil, à l'unanimité, nomme M. Claude DE SOUSA 1er Adjoint pour représenter la commune et l'autorise à signer tous documents concernant les actes administratifs.

### **3 - Dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016**

M. le Maire informe les membres du conseil qu'il doit (selon l'article 1612-1 du CGCT) solliciter l'autorisation de l'Assemblée pour procéder avant le vote du budget primitif 2016 et jusqu'au 31 mars 2016 à l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2015.

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à procéder aux dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget 2016 aux comptes suivants :

**21312:** 10 500.00 € électricité et installation électronique pour nouveau système de chauffage  
**2135 :** 4 740.00 € accès local communal 65 grande rue (tout venant et revêtement)  
**2151:** 20 000,00€ création trottoirs PMR rue de la Baroche et Grande Rue  
**21318 :** 5 700.00 € sanitaires bâtiment 65 grande rue  
**21578:** 12 700,00 € panneaux et radars pédagogiques pour signalisation routière  
**2188:** 5 100,00 € installation stores école  
**2313:** 11 500,00 € chauffage bâtiment rue de la Baroche.

#### **4 - Renouvellement du contrat groupe « Assurances Collectives » 2016-2018**

Le Maire expose : la délibération du 20 février 2015, chargeait le Centre de Gestion d'une mission de négociation d'un nouveau contrat-groupe d'assurance destiné à couvrir les frais induits par la couverture sociale des agents territoriaux.

Conformément à la législation en vigueur, le Centre de Gestion a mené cette négociation selon la procédure du marché négocié. Ce processus s'est achevé en novembre 2015, par l'attribution du marché à la compagnie d'assurance "GROUPAMA" pour la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Sachant que le contrat actuel se terminera au 31/12/2015, le Maire propose au Conseil d'adhérer au contrat groupe pour l'assurance des frais de personnel conclu par la Centre de Gestion, pour les agents affiliés au régime de la CNRACL uniquement, contre tous risques avec maladie ordinaire au taux de 6.40 % (taux applicable au montant de la masse salariale). Il précise qu'actuellement aucun agent titulaire n'est affilié au régime IRCANTEC.

Ayant entendu l'exposé du Maire, le Conseil à l'unanimité :

- décide d'adhérer au groupe d'assurance pour la catégorie CNRACL, contre tous risques y compris maladie ordinaire au taux de 6.40 %,
- autorise le Maire à signer tout document s'y rattachant.

#### **5 – Modifications des commissions communales**

M. le Maire expose : suite à la démission de M. Bruno BIANCHI, il est nécessaire de nommer des personnes au sein du conseil, pour le remplacer dans les différentes commissions communales.

Il propose également de scinder la commission « urbanisme, travaux, sécurité », en deux : une commission intitulée « travaux, sécurité » et l'autre commission « Urbanisme » est associée à la commission « forêts ».

M. le Maire énumère et complète les différentes commissions communales qu'il soumet au vote des élus.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les commissions suivantes :

##### **TRAVAUX, SECURITE**

M. Jean-Paul MORGEN (Président)  
M. Claude DE SOUSA (Vice-Président)  
M. Germain BESANCON  
M. Sylvain FLEURY  
Mme Virginie GRUSS  
M. Jean-Claude OTTIGER  
M. Bertrand PAILLARD  
M. Stéphane ROMANO  
M. Boudjema NACER

##### **FORETS et URBANISME**

M. Jean-Paul MORGEN (Président)  
M. Stéphane ROMANO (Vice-président)  
M. Claude DE SOUSA  
M. Sylvain FLEURY  
M. Hervé GROSJEAN  
M. Fabrice PERIAT  
M. Jérémy ROBEZ-MASSON  
M. Boudjema NACER

## FINANCES

M. Jean-Paul MORGEN (Président)  
M. Claude DE SOUSA (Vice-Président)  
Mme Virginie GRUSS  
M. Germain BESANCON  
M. Jérémy ROBEZ-MASSON  
M. Stéphane ROMANO

## ENFANCE, CULTURE ET SPORT, SCOLAIRE ( péricolaire, animation culturelle.....)

M. Jean-Paul MORGEN (Président)  
Mme Virginie GRUSS (Vice-Présidente)  
M. Claude DE SOUSA  
M. Stéphane ROMANO  
Mme Sylvie SCANZI  
Mme Danièle RUI  
Commission ouverte aux non élus

## RPI Denney-Phaffans

2 titulaires - 1 suppléant  
M. Jean-Paul MORGEN (titulaire)  
Mme Virginie GRUSS (titulaire)  
Mme Sylvie SCANZI (suppléante)

## **6 — Désignation d'un membre de la commission « Appel d'offres »**

M. le Maire expose : suite à la démission de M. Bruno BIANCHI, il est nécessaire de nommer une personne au sein du conseil,

Après avoir proposé la candidature de M. Stéphane ROMANO,  
le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la commission « Appel d'offres » ainsi composée :

Le Maire : Jean-Paul MORGEN (Président)  
Les Adjoints : M. Stéphane ROMANO, M. Claude DE SOUSA  
M. Jérémy ROBEZ-MASSON  
Mme Virginie GRUSS  
Mme Françoise GARCIA  
M. Germain BESANCON

## **7 — Désignation d'un membre au CCAS**

M. le Maire expose : suite à la démission de M. Bruno BIANCHI, il est nécessaire de nommer une personne au sein du conseil d'administration du CCAS. Il propose de nommer M. Germain BESANCON membre du CCAS.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la candidature de M. Germain BESANCON au sein du CCAS, le comité est ainsi composé :

Du Maire, **Président de droit** : M. Jean-Paul MORGEN

De <b>Membres élus</b> :	de <b>Membres non élus</b> :
Mme Sylvie SCANZI	Mme Elisabeth VUILLAUMIE
M. Germain BESANCON	M. Fernand RUI
Mme Françoise GARCIA	Mme Yolande MEYER – NESME
M. Claude DE SOUSA	Mme Claudine CUENOT

## **8 – Désignation d'un correspondant Défense, Sécurité routière, CISPD, CAB**

M. le Maire expose : suite à la démission de M. Bruno BIANCHI, il est nécessaire de le remplacer et de nommer de nouveaux correspondants au sein des organismes désignés ci-dessous.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les représentants ci-dessous :

### **DEFENSE :**

Mme Virginie GRUSS titulaire  
M. Stéphane ROMANO suppléant

### **SECURITE ROUTIERE :**

Mme Virginie GRUSS titulaire  
M. Claude DE SOUSA suppléant

### **CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)**

M. Stéphane ROMANO titulaire  
Mme Virginie GRUSS suppléante

### **AUTB (Agence Urbanisme du Territoire de Belfort)**

M. Boudjema NACER titulaire  
M. Stéphane ROMANO suppléant

### **CAB**

Membres désignés de droit selon la réglementation en vigueur.

1 Titulaire : M. Jean-Paul MORGEN

1 Suppléant : M. Claude DE SOUSA

### **ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES**

M. FLEURY Sylvain : titulaire  
M. GROSJEAN Hervé : suppléant

### **9 – Désignation d'un délégué au syndicat de la Baroche.**

M. le Maire expose : suite à la démission de M. Bruno BIANCHI, il est nécessaire de le remplacer et de nommer un nouveau titulaire au sein du syndicat de la Baroche. M. le Maire se propose pour être membre titulaire au sein du syndicat de la Baroche.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la candidature de M. Jean-Paul MORGEN au sein du syndicat de la Baroche. Les conseillers ayant délégations pour représenter la commune au sein du syndicat de la Baroche sont :

2 titulaires : M. Jean-Paul MORGEN – M. Bertrand PAILLARD

1 suppléant : M. Claude DE SOUSA

### **10 - Questions et informations diverses**

**Syndicat de la Baroche** : suite au schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le Préfet, ce syndicat risque d'être dissout. Le Maire informe les élus des différents documents administratifs transmis par le Président du Syndicat intercommunal de la Baroche, mentionnant notamment que l'église appartient à la commune de PHAFFANS, le bâtiment de l'école maternelle ainsi que le presbytère avec ses annexes appartiennent aux différentes communes membres du syndicat.

Intervention de la société DELTA DORE, les 5 et 6 janvier prochain pour le remplacement du système de chauffage à l'école, il est prévu une formation pour l'exploitation du système le 6 à 11h.

La séance est levée à 21h20.

M. le Maire donne la parole aux personnes présentes dans la salle.

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations. Ce registre peut être consulté en mairie.